

Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2024 – Commune de Montanaire, réseau de distribution de Saint-Cierges.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau de Saint-Cierges provient des sources de la Mine, et des Nouvelle Esserts, En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau de Lausanne.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée, sauf lors de redondance sur le réseau de Lausanne.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte minimum 2 prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Lors des fortes précipitations, nos analyses ont décelé un dépassement de la valeur maximale pour les paramètres microbiologiques E. Coli et Entérocoques, en date du 22.03.2024, nous avons procédé à la désinfection du réservoir et à la purge du réseau afin d'assurer un retour à la normale avec de nouvelles analyses.

Paramètres physico-chimiques

Certains métabolites du fongicide chlorothalonil ont été décelés, la Municipalité va surveiller dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de cette valeur et étudier les solutions applicables pour l'avenir.

Dureté totale : 32.2 f, soit une eau dure

Température moyenne	17.6°C
Calcium	99.3 mg/l
Magnésium	8.8 mg/l
Sodium	6.24 mg/l
Métabolites du chlorothalonil R 471811	0.21 µg/L

pH	7.8
Chlorures	12 mg/l
Nitrates	21 mg/l
Sulfates	9.1 mg/l
Métabolites du chlorothalonil R 417888	0.13 µg/L

Remarques :

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition :

voirie@montanaire.ch

m.rosset@montanaire.ch

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au :
021 905 34 06